

Compte rendu de l'audience du 5 juillet 2021

Présents-es pour l'administration

M Fabien JAILLET, Directeur des Ressources Humaines,

Mme Claudine HETROY, CSAIO - adjointe au DRAIO

Mme Céline HAGOPIAN, Secrétaire Générale Adjointe

Mme Séverine RIGOMIER, cabinet de la rectrice

Présentes pour le SNES-FSU : Mme Ruth ESKINAZI, Mme Frédérique PENAIRE

Présent pour le SNUipp-FSU : M. Franck CELLE

Aspects matériels :

Nous évoquons notre demande de prise en charge directe par le rectorat des frais relatifs aux achats communs à tous les CIO (WISC, CIDJ, Parcoureo). Leurs coûts élevés viennent grever de manière importante le budget des CIO et laisse peu de latitude pour le financement de matériels liés aux différentes actions qui pourraient être mises en place.

Le SAIO étudie sur les 3 académies la possibilité de réaliser des achats groupés pour obtenir des tarifs préférentiels pour certains abonnements et achats d'outils.

Équipement informatique et téléphonie :

La décision a été prise au Rectorat d'équiper la totalité des PSYEN en ordinateur portable et de renouveler le matériel obsolète. Les postes à disposition du public sont également concernés, 75 postes seront mis à disposition, en renouvellement du parc existant. Il est également prévu d'équiper du moins partiellement le personnel administratif.

Depuis plusieurs mois le Rectorat travaille avec le SAIO pour identifier les besoins en renouvellement du matériel informatique à disposition des PSYEN ou à disposition du public. Il y a 230 personnes à équiper sur l'académie. L'équipement des personnels en matériel neuf va se dérouler sur plusieurs années en commençant par les CIO les moins bien pourvus : 100 en 2021, 130 en 2022.

En ce qui concerne la téléphonie, celle-ci est également sous la responsabilité de la DSI . Une réflexion est menée actuellement quant au choix du ou des systèmes à installer en fonction des lieux d'installation des CIO (câbles ou réseaux). Un état des lieux est prévu pour déterminer

le type d'équipement à mettre en place. Nous attirons l'attention sur les difficultés liées aux standards téléphoniques actuellement en place dans les CIO.

Le rectorat réfléchit à la mise en place d'un système de prise de RDV à distance. Nous insistons sur la nécessité de conserver un accueil téléphonique important surtout en ce qui concerne le public en difficulté et concerné par la fracture numérique.

Nous rappelons que nous avons alerté le rectorat sur la nécessité de changer les standards téléphoniques bien avant la pandémie et que rien n'a été fait.

Les PSYEN devraient être tous équipés à terme d'un téléphone portable ainsi qu'une partie du personnel administratif.

Gestion des PSYEN-EDA

En ce qui concerne les PSYEN-EDA, les questions relatives à la gestion du personnel relèvent du second degré alors que les aspects matériels concernent les collectivités territoriales.

Ce transfert de la gestion du personnel au second degré a généré des problèmes de communication concernant notamment les informations relatives au statut.

Les différentes circulaires sont bien sûr consultables sur PIA, mais les PSYEN-EDA ne reçoivent pas de notifications. La communication des informations aux IEN de circonscription permettrait une amélioration de la communication.

Budget

Le montant alloué est toujours en baisse de 25% par rapport à celui alloué il y a deux ans. Nous évoquons le problème posé par le calcul du montant en fonction du nombre de poste. Certaines dépenses sont fixes (abonnements par exemple) et difficilement supportables par les CIO ayant un effectif peu important. Mme HAGOPIAN nous répond qu'elle va vérifier le mode d'attribution du budget.

Sécurité incendie au CIO Belledonne.

Nous n'avons toujours pas de réponse concernant une mise en conformité des locaux malgré de nombreuses alertes à ce sujet, la dernière date de novembre 2020.

Pas de sortie de secours, et largeur de la porte non réglementaire car trop étroite du fait de l'absence de sortie de secours.

La question des postes.

La liste des postes vacants n'est plus communiquée par le service des ressources humaines "en vertu" de la loi de transformation de la fonction publique. Un bilan est communiqué chaque année au CTA (comité technique administratif) mais il est difficile d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution d'année en année.

Un équilibre serait à trouver entre les contraintes liées à cette loi et le besoin de transparence des personnels.

Si les remplacements sur postes vacants sont assurés au niveau des PSYEN-EDO, cela n'est pas le cas au niveau des EDA. De nombreux postes d'EDA ne sont pas pourvus. Les autorisations de recrutement obéissent à un schéma d'emploi en relation avec la masse salariale et le nombre d'emplois.

La situation est très tendue dans certaines zones, car tous les postes ne sont pas pourvus. D'après le service des RH cela serait dû aussi bien au manque de moyens qu'à la difficulté de recruter. Nous émettons des doutes sur la difficulté de recruter alors que l'UGA et l'USMB forment des psychologues et que les jeunes diplômés ne manquent pas.

Un lien serait peut-être à établir avec les services d'insertion professionnelle des deux universités.

La réponse du DRH n'est pas conforme à la réalité du terrain. Il s'agit selon nous essentiellement d'un choix budgétaire, les PsyEN-EDA étant gérés dans le même BOP que les enseignants, le remplacement de ces derniers est privilégié au détriment du recrutement de contractuels pour remplacer les PsyEN.

Nous déplorons un manque de communication sur le plan de charge des CIO de l'académie, sur l'évolution des postes affectés en CIO ou sur d'autres missions.

Selon Mme HAGOPIAN la réorganisation à l'œuvre sur le terrain n'aurait pas affecté le nombre de postes,. Là encore nous contestons avec des exemples précis cette affirmation. Certains postes essentiellement les postes de DCIO suite aux fermetures ou fusion, ont été redéployé au SIO ou servi à financer un poste autre que PsyEN (poste d'IEN IO). Nous ne contestons pas que les besoins soient important dans tous les corps mais les secteurs des PsyEN deviennent de plus en plus chargés faute de création de poste et de cette politique académique.

Nous demandons sans obtenir de réponse un groupe de travail sur le nombre de postes, l'évolution depuis quelques années et la répartition sur les différentes fonctions.

Il y aurait un gros déséquilibre régional au niveau du plan de charge. Les moyens provisoires permettent d'aider les CIO les plus en difficulté et de mettre en œuvre "une solidarité entre CIO".

Nous évoquons la nécessité de demander plus d'entrants au niveau académique. En effet, la charge des CIO a augmenté avec un pourcentage toujours plus important de contractuels. Débutant dans la profession, il est difficile pour eux, comme pour les plus expérimentés du reste à faire

face à une demande toujours plus importante des établissements. Cela entraîne un mal être au travail ainsi qu'une détérioration du service rendu aux usagers. Si le pourcentage moyen de contractuel par équipe s'élève à 30%, il peut atteindre les 40 % dans certaines équipes.